

Madame, Monsieur,

Certains saponariens, dont vous faites partie, ont rencontré des difficultés à accéder à la fibre sur le territoire de notre commune, leurs habitations n'étant pas « raccordables » à ce service.

Les élus et les services communaux se sont déplacés sur place afin de pouvoir transmettre ces informations auprès des services métropolitains et notamment le pôle d'aménagement numérique du territoire (ANT), en charge du suivi du déploiement sur l'ensemble des communes appartenant à Tours Métropole Val de Loire, et bien entendu, des services d'Orange, en charge du déploiement FTTH (« Fibre optique jusqu'au domicile »).

Lors d'une réunion sollicitée par la commune le 22 mars dernier, réunissant l'opérateur aménageur Orange et les services FTTH de la métropole au sujet des raccordements Fibre opérés, il a été constaté que 150 foyers n'étaient toujours pas raccordés.

Dans ma démarche régulière de suivi du déploiement de la fibre, je vous fais part des engagements suivants qui ont été pris par les acteurs du développement de la fibre :

- Raccordement de La Bassellerie se fera à l'automne 2023 par le prestataire Circet
- Raccordement rue du Chatonnay, à l'été 2023 par le prestataire Circet
- Raccordement des Chesnaies lors du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 par le prestataire Circet
- 40 adresses situées route de la Bretonnière et la route du Perreau seront quant à elles, raccordées en 2024.

A la suite de la mise en place de la fibre dans votre secteur, les fournisseurs d'accès internet vous proposeront de basculer votre branchement cuivre (ADSL) vers la fibre. En tant qu'administrés éligibles, vous pourrez alors faire raccorder votre logement par l'opérateur de votre choix.

Les travaux situés sur l'espace public jusqu'à votre limite de propriété sont entièrement de la responsabilité des opérateurs. En revanche, les difficultés, parfois rencontrées par les sous-traitants qui interviennent sur votre propriété, sont de votre ressort (fourreaux bouchés, regards écrasés...).

Si vous rencontrez des difficultés pour obtenir néanmoins votre raccordement, vous pourrez faire remonter l'information en Mairie. Bien que la commune ne puisse pas se substituer à Tours Métropole Val de Loire et aux opérateurs pour régler les problèmes techniques, soyez assurés de notre démarche constante de suivi de ce déploiement dans l'intérêt de l'ensemble des Saponariennes et Saponariens.

Je vous prie de croire, madame, monsieur, en ma sincère considération.

Nathalie SAVATON,  
Maire,

